Déclaration de Politique Communale



Ville de Florenville

Législature 2024-2030

Introduction :

Vu le CDLD, en particulier l'article L1123-27, prévoyant que le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière, le Conseil Communal prend connaissance de la Déclaration de Politique Communale présentée par le Collège communal pour la législature 2024-2030.

La législature 2024-2030 marque une étape déterminante pour la Ville de Florenville, petite commune rurale de 5 800 habitants située au cœur de la Gaume. Le territoire de Florenville est marqué par son agriculture orientée vers l'élevage extensif et par un important territoire forestier. Bordée par l'Ardenne et la France, elle bénéficie d'un cadre naturel d'exception et une attractivité touristique importante. Florenville représente d'ailleurs la porte d'entrée des paysages du Parc National de la Vallée de la Semois.

Cependant, la commune doit aujourd'hui faire face à une conjoncture financière délicate. Depuis 2021, la Commune est sous Plan Oxygène – Plan de gestion CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) – qui implique une série de contraintes et de balises budgétaires importantes à respecter. La charge croissante des pensions des agents statutaires, avec des cotisations de responsabilisation particulièrement élevées, pèse lourdement sur les finances locales. Enfin, la reprise des maisons de repos par Vivalia au 1er janvier 2025, bien qu'elle représente une opportunité, soulève des interrogations quant à la durée et au volume du soutien financier requis pour combler leur déficit structurel.

Dans ce contexte, la commune se doit de conjuguer rigueur budgétaire et ambition stratégique. Des choix et des priorités doivent être faits quant aux futures réalisations sur notre territoire.

La présente note de politique communale fixe les priorités de cette législature 2024-2030, visant à répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux tout en préservant la qualité de vie de nos habitants et en valorisant notre patrimoine naturel et culturel.

Nous avons souhaité que chaque Echevin(e) participe à l'élaboration de cette déclaration en fonction de ses attributions propres, et ce, en toute transversalité et collaboration avec l'ensemble du Collège, de façon à s'adapter au mieux avec la réalité de chacune des matières scabinales et des différents enjeux de notre territoire.

Nous poursuivrons par ailleurs pleinement le développement de synergies entre la commune et le CPAS.

La déclaration de politique communale présentée dans ce document sera traduite ensuite en objectifs concrets et transversaux à travers le "Plan stratégique transversal" prochainement présenté devant le Conseil communal.

Bien-être

- Nous inscrivons parmi nos premières priorités le bien-être de notre population et nous souhaitons une commune où il fait bon vivre, une commune propre, une commune où l'on se sent en sécurité

- Une évaluation de l'utilisation de l'éclairage public devra être réalisée, en fonction de critères tels que les conditions météorologiques, de sécurité, d'organisation des évènements publics, tout en veillant à l'impact sur la biodiversité et la faune nocturne.

Services administratifs

- Nous veillerons au bien-être, à l'efficience et à l'efficacité de l'ensemble du personnel communal.

- Nous voulons garantir l'accessibilité des citoyens au service public

Communication

- Nous publierons régulièrement un bulletin communal sous format papier à l'attention de la population

- Communication, écoute et coordination avec l'ensemble des secteurs et acteurs locaux pour évaluer les besoins et définir des stratégies de développement feront partie de notre travail au quotidien et d'une manière transversale sur les différentes politiques mises en œuvre.

Vie économique, commerciale et touristique

- La construction de la passerelle Himalayenne reliant Sainte Cécile aux Epioux devrait être finalisée à l'automne 2025. Au vu du flux touristique important qu'elle risque d'engendrer, nous devons anticiper la gestion de cette masse par
 - la création de 2 parkings situés en dehors du village de Sainte-Cécile,
 - la reconnaissance et le balisage de plusieurs promenades partant de ces parkings vers la passerelle,
 - l'invisibilisation des petits parkings existants de 2-3 places qui risquent d'être très vite saturés.

- Dans le cadre d'un dossier du Parc National de la Vallée de la Semois, nous prévoyons la rénovation de l'espace Paysalia et la mise en valeur du belvédère et du point de vue du panorama. Ces aménagements permettront de valoriser la place de Florenville en tant que porte d'entrée des paysages.

- Au vu de la construction de la halle touristique en plein centre de Florenville, nous envisageons de mettre en place un comité de gestion de l'espace de la halle touristique incluant, notamment, les associations de villages et l'association des commerçants.

- La mise en place d'un règlement terrasse clair pour les exploitants Horeca permettra de faciliter la communication et d'augmenter la rapidité de réponse dans le cadre des demandes d'autorisation d'exploitation de l'espace public.

- La mise en place d'un système de parking rotatif au centre de Florenville par la création d'une zone bleue sera étudiée et concertée.

- Nous ferons de Florenville une « commune du commerce équitable », qui passera notamment par la valorisation d'une alimentation durable, inspirée des acteurs locaux, des circuits courts et de qualité pour la santé.

- Nous étudierons la faisabilité de création d'aires d'accueil pour motorhomes en fonction des besoins.

Environnement, transition énergétique et climatique

- Un PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat) a été adopté en 2021 par la Ville de Florenville. Dans le cadre de ce PAEDC, nous souhaitons mettre en place des actions concrètes avec le comité d'accompagnement composé de plusieurs citoyens dynamiques.

- La Ville portera une attention spécifique aux pratiques indispensables pour atténuer les changements climatiques et pour s'adapter à ses effets, et ce, d'une manière transversale à travers ses politiques, et d'une manière coordonnée avec l'agent en charge de l'énergie et du climat.

- Nous favoriserons la plantation d'arbres qui constituent des abris climatiques naturels.

- Nous réaliserons des zones de tontes différenciées sur l'espace public avec une bonne communication vers les citoyens, via des panneaux didactiques.

- Nous choisirons judicieusement les possibilités de placement de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux, en fonction de leur consommation, de leur orientation et de l'état de la toiture.

- Nous continuerons le plan décennal de remplacement des éclairages publics par du LED.

- L'établissement d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux en vue de favoriser la diminution de la consommation d'énergie fossile sera élaboré.

- Des actions seront prises en matière de mobilité, et viseront notamment à développer des solutions permettant de diminuer l'impact de la voiture sur les émissions de CO2 et de renforcer la mobilité (co-voiturage, voitures partagées, rezo pouce …)

- Le renforcement de la propreté publique passera par la conscientisation et la sensibilisation des citoyens à celle-ci.

Jeunesse, accueil temps libre et petite enfance

- Un accompagnement de l'ONE doit être mis en place en vue de leur permettre de réaliser les consultations dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire de Florenville et d'organiser des activités collectives accessibles aux jeunes parents.

- Garantir un accueil de qualité au sein des différentes écoles primaires et maternelles sera une priorité. L'amélioration de la gestion de ces accueils passera par l'acquisition d'un programme permettant une meilleure communication avec les parents et une facturation plus claire pour chacun.

- La commune poursuivra l'accompagnement du conseil communal des jeunes dans la concrétisation de ses projets.

- Afin d'assurer une meilleure sécurité de nos jeunes au sein des CDJ, nous devons leur assurer des locaux sécurisés. Nous souhaitons également créer du lien avec eux, en vue de les sensibiliser à certaines problématiques telles que la gestion des fins de soirée.

Aménagement du territoire, urbanisme et logement

- En suite de la validation du Schéma de développement du territoire (SDT) de la Région Wallonne, notre commune dispose d'un délai de 6 ans pour élaborer son propre Schéma de Développement Communale (SDC). L'élaboration d'un SDC nous donnera l'opportunité d'adapter les dispositions du SDT relatives aux centralités aux réalités de notre territoire, et ainsi de définir une stratégie territoriale en termes de mobilité, protection des paysages, développement d'une infrastructure verte, etc.

- Au vu de l'augmentation significative du nombre de logements touristiques sur notre territoire, nous souhaitons mener une réflexion afin d'identifier des solutions permettant à garantir l'accès au logement de notre population et de ses jeunes. Un règlement-cadre à destination de tout futur candidat au développement de gîte sera par ailleurs élaboré.

Développement rural

- Le PCDR établi en janvier 2018 pour la Ville de Florenville regroupe plusieurs fiches matérielles et immatérielles permettant de respecter la vision du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans.

Les projets en cours pour les fiches matérielles sont :
- la création d'une Maison de Village à Sainte-Cécile à l'ancienne école des garçons ;
- l'extension de la Maison de Village de Fontenoille ;
- l'aménagement d'une zone de baignade à Lacuisine ;
- l'aménagement d'une aire de convivialité à Martué.

Le prochain projet à prévoir devrait être :
- la rénovation de la maison de village de Chassepierre à la Fondation Marci ;

Certains projets issus du PCDR 2005-2015 restent également à finaliser :

- l'aménagement de la maison de village de Villers devant Orval à l'emplacement du cercle Saint Gengoulf ;
- l'aménagement de la place de Florenville.

Il est évident que les projets en cours devront être concertés avec les citoyens concernés, mais aussi rationalisés afin de respecter au mieux les montants subsidiables en vue d'éviter des débordements budgétaires.

- Lors de la création de chaque maison de village, il y a lieu de définir un comité de gestion reprenant plusieurs citoyens et représentants des associations du village. Nous envisageons d'accompagner ces comités de gestion dans le but :

- d'établir un règlement d'ordre intérieur ;
- de valider une convention entre ce comité et la Ville de Florenville pour la mise à disposition de cette maison de village ;
- de définir les responsabilités de chacun.

Finances

- Afin de respecter les recommandations du CRAC et d'assainir la situation financière de la Ville de Florenville, plusieurs travaux devront être menés au niveau du service finances et recettes dont notamment :

- fixation des montants et des modalités de liquidation des différents subsides selon des critères objectifs;
- révision de taxes communales ;
- uniformisation des conditions d'occupation des différents bâtiments communaux et des prises en charges des frais de fonctionnement.

- Une analyse du patrimoine bâti et non bâti de la Ville devra être faite en vue d'envisager la vente du patrimoine non-utilisé dont les charges peuvent peser sur les finances communales.

Enseignement

- Offrir aux élèves un cadre de vie propice à l'apprentissage, en continuant à entretenir et à investir dans nos établissements scolaires sera notre priorité.

- Nous poursuivrons le développement de projets pédagogiques innovants dans nos établissements scolaires (comme par exemple l'école du dehors).

- Nous doterons nos écoles de matériels pédagogiques de qualité en fonction des besoins et des possibilités.

- Nous soutiendrons les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de leur plan de pilotage.

- Une étude sur la possibilité de mettre en place des repas chauds, locaux et durables au sein de toutes les écoles communales sera réalisée

- Nous veillerons à une organisation réfléchie des horaires de nos établissements et des enseignants pour favoriser le travail collaboratif en interne pour apporter une plus grande stabilité à nos élèves

Mobilité et sécurité routière

- Le développement d'un réseau de mobilité douce et répondant aux besoins sera étudié.

- Nous mettrons tout en œuvre pour défendre un réseau TEC en lien direct avec notre spécificité rurale et nos besoins.

- L'identification des lieux accidentogènes ainsi que la mise en place de dispositifs préventifs de sécurité routière adaptés seront réalisés en collaboration avec le SPW

- La mobilité pour les personnes du 3ème âge devra aussi être repensée

Voiries, infrastructures publiques, travaux

- Nous définirons un plan d'entretien, de rénovation et d'investissement pour les routes communales

- Nous entretiendrons régulièrement nos infrastructures publiques (trottoirs, égouts, espaces verts, murs, etc,…) pour prévenir de toutes dégradations irrémédiables.

- L'analyse et l'optimalisation de l'organisation interne actuelle du service des travaux seront réalisées opérée, notamment en valorisant le travail collaboratif entre les différentes sections d'ouvriers.

 Les compétences de nos ouvriers communaux seront valorisées et permettront la réalisation de nombreux travaux en interne dans le but d'entretenir notre patrimoine (par exemple : l'entretien de nos nombreux bâtiments communaux).

- Nous garderons un service d'hiver (déneigement + salage) de qualité.

- En ce qui concerne nos cimetières :
 - entretien des infrastructures et embellissement de nos cimetières, avec projet de verdurisation de certains cimetières
 - réflexion sur la mise en valeur des colombariums et aires de dispersion
 - mise en valeur des sépultures historiques

Sports et loisirs

- Nous mettrons en œuvre un plan d'investissements et de gestion des infrastructures existantes pour sauvegarder et améliorer notre patrimoine sportif.

- Favoriser l'accès au sport pour tous fera partie de nos priorités

- Nous poursuivrons la mise en valeur de nos athlètes par la remise des mérites sportifs

- Nous étudierons la possibilité de développer des aires de convivialité et de loisirs.

Ainés

- Il est essentiel que chaque citoyen, quel que soit son âge puisse s'épanouir et participer à la vie sociale de la commune. Cela passera par les actions suivantes :

– maintien et diversification des activités pour les personnes âgées ;
– accompagnement du conseil consultatif des ainés ;
– soutien des personnes âgées qui souhaitent rester à domicile notamment en leur donnant une information complète sur les services et aides existants ;
– encourager le volontariat des aînés notamment dans les écoles, dans les écoles de devoirs et dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Culture et devoir de mémoire

- Nous mènerons une réflexion dans le but de mettre en valeur notre patrimoine culturel (la poivrière, anciens lavoirs …)

- Valorisation des structures existantes comme l'amphithéâtre dans la cour de la commune ou la future Halle place Albert I.

- Soutien aux acteurs et animateurs culturels grâce à des aides logistiques dans l'organisation de leurs évènements

- Nous évaluerons la possibilité de développer un projet de salle de spectacle sur Florenville à la Ferme Trinteler

- Développement de l'Espace publique numérique au sein de la bibliothèque

- Nous entretiendrons les lieux de mémoire et nous créerons des collaborations avec les associations en charge du devoir de mémoire

Bien-être animal

- Nous sensibiliserons les propriétaires sur les conditions de détention de leurs animaux.

- Nous sensibiliserons la population à la stérilisation des chats errants via des campagnes d'information sur la nouvelle législation et obligations légales en la matière.

- Nous sensibiliserons les citoyens au bien-être animal et nous ferons respecter le code du bien-être animal.

Agriculture

- Nous soutiendrons nos entreprises, nos agriculteurs dans leurs projets : démarches administratives, permis de bâtir, permis d'environnement, déclarations, mise aux normes, ...

- Nous activerons le fonds des calamités en cas de nécesssité.

Nature

- Nous entretiendrons nos chemins agricoles et forestiers.
- Nous continuerons à garder un très bon contact avec le DNF.
- Nous planterons des essences appropriées à nos forêts.
- Nous veillerons à avoir un équilibre forêt - gibier sans négliger nos chasseurs.

Cohésion sociale

- Les actions du Plan de cohésion sociale passeront notamment par :

 - mettre en place un Repair Café
 - formation au permis de conduire théorique
 - mise en place du soutien scolaire solidaire
 - atelier d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation

Synergies Commune – CPAS

Afin de renforcer la collaboration et l'efficience de nos institutions, ainsi que pour respecter les recommandations du CRAC et d'envisager une future fusion obligatoire des deux institutions, nous veillerons :

- à la collaboration avec les ouvriers communaux par la mise en place d'une convention, permettant l'entretien efficace du patrimoine immobilier du CPAS ;
- à la création d'un service SIPP conjoint ;
- à la centralisation des services finances en regroupant les agents du CPAS et de la commune pour renforcer la collaboration et garantir une continuité de service à nos deux institutions
- à la poursuite du service du troisième âge, par la mise en place des actions en faveur des aînés de notre territoire, encadrées par un agent du CPAS, sous la supervision de l'échevine en charge et du collège communal

Actions sociales et santé

Notre commune possède un profil socio-économique particulier, les actions du CPAS sont donc primordiales pour accompagner une partie de notre population. Par ailleurs, la santé doit être au coeur de nos actions, de par l'éloignement de notre commune aux services hospitaliers, ainsi qu'aux différents spécialistes. Ainsi, nous poursuivrons :

- une politique sociale juste et responsabilisante, visant à soutenir les bénéficiaires tout en les accompagnant vers une plus grande autonomie ;

- le soutien à une équipe sociale multidisciplinaire, couvrant la première ligne d'accueil, la médiation de dettes, la gestion budgétaire et l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'organisation de permanences spécifiques pour l'accès au logement social, pour des consultations juridiques, pour l'aide à la jeunesse et le soutien à l'alphabétisation avec l'ASBL Lire et Écrire
- la collaboration avec les acteurs sociaux de notre commune : Croix-Rouge, Vierge noire, bibliothèque, Locomobile… ;
- la mise en place de deux appartements d'urgence entièrement équipés, disponibles pour tous les citoyens victimes d'une catastrophe ou d'un problème social ;
- la distribution de colis alimentaire, offrant des aliments de qualité et variés ;

- la mise en service du pôle multiservice et social de Florenville, incluant un bureau Vivalia pour les prises de sang et un espace ONE pour les consultations des bébés ;
- une réflexion avec les professionnels du secteur médical afin d'envisager la tenue de consultations spécifiques ponctuelles dans ces locaux ;
- une recherche active de solution concernant la pénurie de dentiste sur notre territoire ;